

Feuille paroissiale - Paroisse Notre-Dame de Chartres

Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur – 29 mars 2026

Avec la célébration des Rameaux s'ouvre la **semaine sainte**, une semaine intense. Il vous faut tout à la fois continuer vos activités habituelles, participer aux offices et prêter attention à la dimension intérieure de vos vies (silence, sacrement de la réconciliation, méditation de la Parole) et porter dans vos prières ceux et celles qui seront baptisés lors du temps pascal.

Nous concluons cette semaine de prière dans la joie des fêtes de Pâques, la joie de pouvoir compter sur de nouveaux fidèles du Christ.

Merci à tous ceux qui se mobilisent pour l'animation liturgique de ces jours saints ; vous pouvez toujours rejoindre un groupe de chanteurs, de lecteurs... ou apporter votre contribution financière à la vie de l'Eglise (le Denier de l'Eglise est un vrai geste de partage pour le carême)

Surtout ne passez pas à côté de ces jours de grâce que le Seigneur vous offre !

Vous avez le sentiment que l'obscurité gagne le monde et peut être vos cœurs (guerre, violence, division) Mais contemplons la victoire de Jésus-Christ. Au matin de Pâques le tombeau est vide : Il est ressuscité. Cette bonne nouvelle gagne les cœurs, la puissance de la résurrection vous anime. Voilà l'enjeu de ces célébrations : l'actualisation du mystère de la Rédemption.

Ne passez pas à côté de ce que l'Esprit Saint réalise en vous !

Père Emmanuel Blondeau
Curé de la paroisse Notre-Dame de Chartres
recteur.cathedrale@diocesechartres.fr

Vie paroissiale

Semaine Sainte à la cathédrale

Fermeture de la cathédrale pour la préparation des offices :

- mardi saint, 31 mars à 18h25 (puis messe chrismale à 19h)
- samedi saint, 4 avril de 17h à 20h30 (puis veillée pascale à 21h)

Messe Chrismale : mardi 31 mars à 19h00

Journée du Pardon : mercredi 1^{er} avril de 10h00 à 21h30 dans la cathédrale (tour du chœur)

Jeudi saint, 2 avril :

8h30, office des ténèbres / 20h30, messe en mémoire de la Cène et veillée au reposoir

Vendredi saint, 3 avril :

8h30, office des ténèbres / 15h, chemin de Croix / 18h30, grand chemin de croix au départ de l'église Saint Martin au Val jusqu'à la cathédrale / 20h, office de la Passion

Samedi saint, 4 avril :

8h30, office des ténèbres / 21h, vigile pascale

Dans chaque communauté des célébrations sont prévues, voir le tract « En chemin vers Pâques »

Table ouverte : dimanche 12 avril à midi à la Visitation (22 avenue d'Aligre), pour tous particulièrement ceux qui sont seuls. Inutile de s'inscrire. Le plat principal est prévu, vous pouvez apporter une entrée ou un dessert. Si vous souhaitez être véhiculé(e) contact 02 37 21 23 69 (Didier et Marie Gougis)

Découvrir la cathédrale avec les guides du service des visites

*réservation : visites.cathedrale@diocesechartres.fr / 02 37 21 75 02

-**Visite famille** samedis 11, 18 et 25 avril à 14h30* (don conseillé 10€/adulte – 5€/enfant)

-**Visites enfants** pour les 8-12 ans les mardis 14, 21 et 28 avril à 14h30* (don conseillé 5€/personne)

Equipe du rosaire : prochaine rencontre **samedi 11 avril** de 10h30 à 11h30.

Renseignements auprès de Françoise Duhamel, 06 19 89 09 01.

Messe de 7h à la crypte elle ne sera pas célébrée les vendredis 17 et 24 avril (vacances scolaires)

Messes à la cathédrale : à partir du dimanche de Pâques, la messe dominicale du soir est célébrée à 18h30. La messe de 11h45 sera célébrée dans le chœur de la cathédrale du lundi 6 avril au samedi 11 avril.

Fraternité

Prières partagées : Vous êtes seul, malade ou aidant, ... vous souhaitez prier avec quelqu'un.

Trouvez avec cette application un paroissien pour prier avec vous.

Inscrivez-vous, comme "personne en demande de prière", réservez le créneau horaire qui vous convient, et un priant vous appellera pour prier avec vous. Contact : prierespartagees@gmail.com



Le Monastère invisible : c'est une communauté de priants et priantes attachés à Notre-Dame du Pilier qui prient les intentions confiées à la Vierge Marie et déposées dans l'urne par les paroissiens, pèlerins, visiteurs. Vous pouvez devenir priant. www.cathedrale-chartres.org rubrique "Messes et prières" Monastère Invisible.

Pèlerinages

Pèlerinage Marial « Notre-Dame, modèle de notre foi » Lancement du parcours dans la crypte le lundi de Pâques, 6 avril à 15h00. Pour les individuels il sera ouvert, sans réservation, les vendredi, samedi et dimanche à **15h00**. En fonction des événements prévus dans la crypte, **certaines dates sont annulées**, se renseigner auprès du service des pèlerinages : 07 44 47 83 10 / pele.cathedrale@diocesechartres.fr

Si vous souhaitez devenir bénévole pour accueillir les pèlerins, accompagner les groupes dans la crypte, participer à la sécurité... et faire rayonner notre sanctuaire nous avons besoin de vous !

Merci de vous faire connaître au service des pèlerinages.

Pontmain pèlerinage diocésain avec le Père Jean-Eudes Coulomb, le **samedi 11 avril**.

Contact : pelerinages@diocesechartres.fr / 02 37 88 00 07

Denier de l'Eglise : mon Église a besoin de moi !

Principale ressource du diocèse de Chartres, le denier permet à l'Église d'assurer sa Mission en versant un traitement aux prêtres qui sont au service et à l'écoute de tous, et en rémunérant les laïcs salariés, qu'ils soient au service de la pastorale ou de l'organisation du diocèse. Merci de tout cœur pour votre soutien.

Contact : Association Diocésaine dons@diocesechartres.fr / 02 37 88 00 05. Merci pour votre générosité.

Vous souhaitez recevoir la feuille paroissiale par mail ? merci d'envoyer votre adresse à : cathedrale@diocesechartres.fr